

## Question au groupe : Signataire / débiteur

Nice	<p>Nos Titres sont validés grâce au paragraphe complémentaire, que nous rajoutons, en annexe 2 ou 3 après les grilles, intitulé : « Modalités de facturation ».</p> <p>Ce paragraphe permet, outre la fréquence de facturation, le RIB, les mentions particulières, de spécifier clairement le libellé du Titre de recette et, le cas échéant, l'adresse d'envoi si différente. Pour la Trésorerie c'est clair ainsi et elle valide nos Titres... jusqu'à ce jour.</p> <p>Le problème, en revanche, se pose de nouveau à chaque changement d'adresse ou de fusion de CRO comme c'est le cas en ce moment !</p>
Poitiers	<p>Nous ne sommes pas confrontés à cette difficulté. Lorsque le contexte peut être ambigu pour identifier la CRO ou le Promoteur comme débiteur nous faisons suivre à notre demande de facturation le mandat de délégation signé entre la CRO et le Sponsor pour certifier officiellement que la CRO est le débiteur même si celle-ci n'est pas signataire du contrat.</p>
AP HM	<p>Pour l'AP-HM, à ce jour, la RF n'a pas rejeté de titres dans le cadre des conventions uniques. Nous demandons toujours dans les modalités de paiements (après l'annexe 2 et 3) que soient bien précisées les 2 mentions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les titres de recettes sont libellés à : qui identifie le payeur</li> <li>- Et adressés à : qui précise l'adresse d'envoi de la facture souvent différent du payeur.</li> </ul> <p>En général on a le payeur qui signe la convention (plus souvent les CRO qui sont mandatés pour cela).</p> <p>NB : A l'AP-HM, c'est la Direction de la Recherche qui émet ces titres et non la Direction des Affaires Financières.</p>
Grenoble	<p>Le CHU Grenoble-Alpes est confronté au problème depuis plus d'un an.</p> <p>Notre trésorerie accepte de titrer les avis de sommes à payer seulement si nous disposons d'un <u>mandat de délégation en français</u> (document à part du CU) sinon le TR est rejeté.</p>
<p>Nîmes, Brest, CH Sud Francilien, Strasbourg, Rouen et St Nazaire ne sont pas confrontés au problème</p>	